



# Bulletin d'informations policières locales

Centre de services Saint-Hyacinthe

Novembre- décembre 2020

## IMPLANTATION DU PROJET SEXTO

**Le 6 novembre 2020** – La Sûreté du Québec lance aujourd’hui et déployera graduellement le Projet SEXTO sur l’ensemble de son territoire afin d’intervenir rapidement et efficacement dans les situations de sextage chez les adolescents et ainsi limiter les répercussions importantes qu’elles peuvent occasionner.

La Sûreté du Québec s’unit au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et au milieu scolaire afin d’instaurer ce projet initialement conçu par le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme et ses partenaires. Intervention, prévention, formation ainsi que des outils adaptés sont au cœur du développement de ce projet.

Son objectif est de permettre aux écoles et au personnel policier d’intervenir dans un cadre défini avec des outils et une démarche d’intervention novatrice et unique afin de limiter la propagation des images et diminuera les conséquences pour les victimes.

Pour ce faire, une formation a été développée et sera maintenue à jour afin que les policiers et le personnel des écoles désignés puissent adapter leurs interventions auprès des adolescents concernés. Des trousseaux SEXTO seront aussi distribuées à ces intervenants formés dans les différentes écoles participantes afin de prêter assistance dans les situations de *sextage* chez leurs jeunes.

En plus d’intervenir directement sur le terrain, la méthode d’intervention SEXTO vise également à sensibiliser les élèves ainsi que leurs parents au phénomène du sextage. Ce phénomène étant grandissant chez nos jeunes, il est primordial pour tous les partenaires de les sensibiliser et de les familiariser aux conséquences physiques, psychologiques, émotionnelles, sociales et légales du sextage.

## CONSEILS DE PRÉVENTION CONCERNANT LES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION

- Lors de vos absences, surtout prolongées, avisez un voisin en qui vous avez confiance. Ce dernier sera plus vigilant et portera une attention particulière aux allées et venues vers votre demeure, aux véhicules qui peuvent sembler suspects et à tout rôdeur dans le voisinage. Faire ramasser le courrier et les journaux sont des gestes qui évitent de démontrer votre absence.
- Il s’avère efficace de connaître votre entourage immédiat et de vous entendre avec ces voisins pour qu’ils soient plus alertes et signalent toute irrégularité à la police. Plusieurs interventions policières ont permis l’arrestation de suspects grâce à la vigilance de plusieurs citoyens.
- Verrouillez les portes même si vous êtes présents à la maison et taillez les arbustes et les haies afin que la résidence soit visible. Éclairez bien tous les accès à votre résidence et utilisez une minuterie pour régler l’éclairage tant intérieur qu’extérieur.



- Ne laissez pas d'objets accessibles pouvant servir à s'introduire dans votre résidence (échelle, outils, etc.) ni aucun objet susceptible d'être aisément volé (tondeuse, bicyclette, souffleuse à neige, etc.).
- Le numéro d'immeuble doit être visible à l'avant et à l'arrière (lorsque nécessaire) afin de permettre aux policiers ou autres services d'urgence de bien identifier votre résidence.
- Installez des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures y compris les portes de garage.
- Au besoin, installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur les fenêtres et les portes coulissantes et renforcez les cadres de porte en bois d'une plaque de métal à la hauteur de la serrure.
- Faites installer un système d'alarme et utilisez-le même lorsque vous êtes à la maison.
- Ne gardez pas des sommes importantes d'argent à la maison et gardez vos objets précieux dans un coffret de sûreté. Buriner ses biens est un moyen efficace de prévenir le vol.

La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers. Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

Si vous remarquez une activité suspecte dans votre entourage, n'hésitez pas à appeler nos policiers au 310-4141.

-30-

Sergente Karine Picard  
Coordonnatrice locale en police de proximité  
Poste MRC des Maskoutains